

La Communauté de Communes
Coteaux et Vallées des Luys
a confié l'accompagnement de votre projet
à SOLIHA Landes.

LE PARCOURS DE VOTRE DOSSIER

1 PRISE DE CONTACT AUPRÈS DE SOLIHA

- Vérification de votre éligibilité technique et financière

2 VISITE CONSEIL

- Visite du bien et conseils sur le projet

3 ÉTUDE DE FAISABILITÉ

- Diagnostic technique
- Estimation du coût des travaux
- Plan de financement prévisionnel

4 MONTAGE DU DOSSIER

- Technique : contrôle et validation des devis
Rédaction du rapport
- Administratif : dépôt du dossier auprès des financeurs

5 LANCEMENT DES TRAVAUX

- après validation du financement
- Acomptes possibles tout au long du chantier

6 ACHÈVEMENT DES TRAVAUX

- Visite de contrôle
- Vérification des factures pour solde de l'opération
- Demandes de paiement

PRENONS RENDEZ-VOUS
POUR ÉTUDIER ENSEMBLE
VOTRE PROJET !

05 58 90 90 57

urbanisme.landés@solihha.fr

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
LANDES

PERMANENCES & ACCOMPAGNEMENT GRATUIT

Nos permanences ont lieu sur rendez-vous
à la Communauté de Communes
Coteaux et Vallées des Luys

TOUS LES 4^{ÈMES} MERCREDIS DU MOIS
de 9h30 à 11h30



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
COTEAUX ET VALLÉES DES LUYS

Toute l'information sur :
www.cc-luys.fr



(C) studio-toutatis.fr - Saint-Sever. Crédits photos : Anne Lanta, Shutterstock.

AMÉLIORATION DE L'HABITAT,
LE CHARME ...
ET LE CONFORT EN PLUS ?



BÉNÉFICIEZ
D'AIDES
FINANCIÈRES*
POUR LA
RÉNOVATION DE
VOTRE LOGEMENT !

* SOUS CONDITIONS
D'ÉLIGIBILITÉ



ADAPTATION
AU HANDICAP OU
AU VIEILLISSEMENT



RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE
GLOBALE



TRAVAUX LOURDS
SUR LOGEMENT
TRÈS DÉGRADÉ

POUR QUELS TRAVAUX ?



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE GLOBALE



ADAPTATION AU HANDICAP OU AU VIEILLISSEMENT



TRAVAUX LOURDS SUR LOGEMENT TRÈS DÉGRADÉ

DES AIDES EXCEPTIONNELLES POUR RÉNOVER, ADAPTER ET AMÉLIORER VOTRE LOGEMENT

La Communauté de Communes Coteaux et Vallées des Luys lance une opération spécifique à l'amélioration de l'habitat.

Financée par la Communauté de Communes Coteaux et Vallées des Luys (enveloppe 2025 de 110 000€) et par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), cette opération permet d'accompagner gratuitement les propriétaires occupants et bailleurs dans leurs projets de travaux.

Des moyens financiers sont également mobilisés pour les aider à financer l'amélioration de leur logement. Cette opération profitera aussi à l'économie locale et aux artisans du territoire qui seront sollicités.

DES AVANTAGES MAJEURS

DES SUBVENTIONS IMPORTANTES

UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT ET UN CONSEIL NEUTRE

DES AVANTAGES FISCAUX POUR LE LOCATIF

LA VALORISATION DE VOTRE BIEN

CE PROGRAMME VA VOUS INTÉRESSER !

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRES BAILLEURS ...

Sous conditions d'éligibilité et de conventionnement durant 6 ans.

L'opération concerne les deux périmètres définis sur le **centre-bourg d'Amou** et sur un zonage précis autour de la **rue du Commerce à Pomarez**, périmètres prioritaires déterminés par les élus.

Retrouvez les plans détaillés sur www.cc-luys.fr

DES AIDES DE 50 & 70%*

Types de travaux selon plafonnement	Subventions Anah	Subventions C. et V. des LUYS
Dégradation lourde	35 % + prime énergétique + prime sortie de vacance	35 %
Dégradation moyenne	25 % + prime énergétique + prime sortie de vacance	25 %
Transformation d'usage Travaux énergétiques		

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS ...

Sous conditions de ressources et plafonnement de travaux.

Le dispositif de l'Opah concerne l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes.

DES AIDES DE 50 & 90%*

TYPES DE TRAVAUX	Subventions Anah	Subventions C. et V. des LUYS
Rénovation énergétique globale	60 à 90 %	Prime 1.000 / 2.000 €
Adaptation au handicap & vieillissement	50 à 70 %	Prime 6,5 à 10 %
Travaux lourds sur logement très dégradé	60 à 90 %	20 % plafonné à 5.000 € / logement

EXEMPLE DE RÉNOVATION

« Couple de retraités, ayant des revenus de 23.000 €/ an, nous souhaitons entreprendre des travaux de rénovation de notre salle de bain, afin de remplacer notre baignoire par l'installation d'une douche à l'italienne. Ces travaux intègrent l'installation d'un lavabo suspendu afin de gagner en espace et de faciliter le nettoyage, ainsi que l'installation d'un carrelage antidérapant pour un montant total de travaux estimé à 8.500 € TTC.

Aide Anah : 5.350 €

+

Prime Coteaux et Vallées des Luys : 760 €

=

Total subventions : 6.110 €

SOIT 72 % DES TRAVAUX

Il reste à notre charge 2.390€ pour ce projet qui nous permet d'utiliser plus aisément notre salle de bain et de faciliter son usage si, à l'avenir, nous rencontrons des problèmes de santé.

Francine

ATTENTION !

Les travaux ne doivent pas débuter avant l'accord des subventions. Ils devront être réalisés par des professionnels du bâtiment labellisés RGE.



* Les barèmes en vigueur présentés ci-dessus sont susceptibles d'évoluer en fonction du vote du budget de l'État en 2025.